

# SEQUOIA 2024 : PARTAGEONS NOS VALEURS



*Participer à Sequoia,  
c'est simple*





**Estelle Brachlianoff**  
Directrice générale de Veolia

# Sequoia 2024 : Partageons nos valeurs

2024 est une année clé, avec le lancement de notre programme stratégique GreenUp, qui ancre la position de Veolia au cœur de la transformation écologique. Les enjeux sont de taille, mais les solutions sont là pour bâtir une nouvelle prospérité compatible avec les limites physiques de la planète.

Pour vous associer pleinement à la réussite de ce programme, en tant que premiers contributeurs, notre plan d'actionnariat salarié Sequoia 2024 vous propose un dispositif renforcé. Il est constitué :

- d'une offre sécurisée et abondée assortie d'un rendement minimum de 4 % par an et, le cas échéant, d'un multiple de la hausse du cours de l'action, plus élevé qu'en 2023 ;
- d'une offre classique permettant d'acquérir des actions à cours décoté de 15 %.

L'an passé, près de 79 000 d'entre vous, dans 49 pays, ont choisi de participer à Sequoia 2023, soit un taux de souscription de 41,5 %. En vous mobilisant aussi largement, vous avez conforté votre position de premier actionnaire de Veolia avec 7,5 % de son capital social, directement ou via un fonds d'actionnariat salarié. Je tenais à vous remercier pour votre confiance.

Sequoia 2023 a également permis d'accroître le nombre d'actionnaires salariés de notre Groupe. Près de 158 000 d'entre vous, salarié ou ancien salarié, détiennent désormais au moins une action Veolia Environnement directement ou via un fonds d'actionnariat salarié.

Et, c'est un autre motif de satisfaction : le partage de la valeur avec toutes nos parties prenantes, à commencer par vous, qui est aussi l'un des fondements de notre raison d'être.

C'est sur ces deux objectifs, une position forte au capital social et une base d'actionnaires salariés large, que, depuis six ans, nous bâtissons nos plans Sequoia.

**Sequoia 2024 représente pour chacun, une nouvelle occasion de se constituer une épargne fondée sur la performance future de notre Groupe et d'être encore un peu plus partie prenante de son développement.**

[sequoia.veolia.com](https://sequoia.veolia.com)

Votre épargne, investie en actions Veolia Environnement, présente un risque de perte en capital dans le cas d'une éventuelle baisse de l'action Veolia Environnement. Vous devez être attentifs à vos choix de placements financiers en diversifiant vos investissements.

# Participer à Sequoia 2024, c'est simple

## 2 OFFRES



### UNE OFFRE SÉCURISÉE

avec le compartiment Plus 2024 du FCPE Sequoia Plus

Votre investissement est protégé.

**VOUS BÉNÉFICIEZ :**

- D'un **abondement** de 100 % dans la limite de 300 € bruts<sup>2</sup>.
- D'une **garantie intégrale**<sup>3</sup> de votre apport personnel et de l'abondement net.
- Du plus élevé entre les deux montants suivants : (i) le multiple de 6,5 fois la hausse finale de l'action Veolia Environnement ou (ii) le rendement minimum garanti de 4 % par an sur votre apport personnel et l'abondement net.

**EN CONTREPARTIE, VOUS RENONCEZ :**

- **À une décote de 15 % sur le prix de référence** de l'action Veolia Environnement.
- Aux éventuels dividendes versés par Veolia Environnement au titre des actions détenues via le FCPE.



Dans l'une et/ou l'autre des offres :

- votre investissement est limité à 25 % de votre rémunération annuelle brute<sup>4</sup>
- votre investissement réalisé est indisponible jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2029 sauf cas de déblocage anticipé prévu par la Loi.

Pas de décote<sup>5</sup>

Abondement de 100 %  
dans la limite de 300 € bruts<sup>6</sup>

Garantie de votre apport personnel  
et de l'abondement net

Rendement minimum garanti de 4 % par an sur  
votre apport personnel et l'abondement net



### UNE OFFRE CLASSIQUE

avec le FCPE Sequoia Relais 2024<sup>1</sup>

Votre épargne évolue suivant le cours de l'action.

**VOUS BÉNÉFICIEZ :**

- D'une **décote de 15 %** sur le prix de référence de l'action Veolia Environnement.
- Des **éventuels dividendes** versés par Veolia Environnement au titre des actions détenues via le FCPE.

**Nous vous rappelons que l'investissement effectué dans cette offre présente un risque de perte en capital en cas d'évolution à la baisse du cours de l'action Veolia Environnement.**

**Nous attirons votre attention sur la nécessité de diversifier vos placements. Une trop forte concentration du portefeuille sur un même secteur d'activité ou sur les titres d'une seule entreprise peut entraîner un risque de perte plus important.**



Décote de 15 %  
Pas d'abondement  
Sans garantie

Du **3 au 21 juin 2024**, nous vous proposons de devenir actionnaire de Veolia par l'intermédiaire de parts de Fonds Communs de Placement Entreprise (FCPE) investis en actions Veolia Environnement.

A noter qu'à l'échéance ou en cas de sortie anticipée, la hausse finale sera calculée sur une moyenne de 1 206 relevés et non sur le cours de l'action à l'échéance ou à la date de sortie anticipée.

1. Ayant vocation à être transféré dans le FCPE « Sequoia Classique ».
2. Compte tenu des prélèvements sociaux (CSG/CRDS au taux de 9,7 % au 01/01/2024), le montant net maximum d'abondement investi dans l'offre sécurisée de Sequoia 2024 est de 270,90 €. Les retraités et préretraités ne bénéficient pas de l'abondement.
3. Sauf dans certains cas exceptionnels de résiliation anticipée du contrat mis en place dans le cadre de la garantie.
4. Pour calculer la limite de cet investissement, reportez-vous à la page 6 « Quelle est la limite d'investissement ? ».
5. Vous bénéficiez de la garantie de votre apport personnel et de l'abondement net en échange de la décote de 15 % et des dividendes éventuels. Le gain éventuel sera calculé par rapport au prix de référence non décoté de l'action Veolia Environnement.
6. Soit 270,90 € nets après prélèvements sociaux (CSG/CRDS) de 9,7 % au 01/01/2024.

# Que devient mon apport personnel ?

## OFFRE SÉCURISÉE

Exemple de prix de référence : 28,00 €

Exemple de prix de l'offre : 23,80 €

Multiple : 6,5

### Au départ

Votre investissement correspond à votre apport personnel (versements volontaires et arbitrages d'avois disponibles) complété de l'abondement de votre employeur.



### A l'échéance

Le gain éventuel est égal au maximum entre le rendement minimum garanti de 4 % par an et 6,5 fois la différence positive entre le cours final<sup>1</sup>, calculé sur la période de 1 206 jours de bourse avant l'échéance au 1<sup>er</sup> juin 2029, et le prix de référence.

1. Le cours final est égal à la moyenne de 1 206 relevés quotidiens de l'action Veolia Environnement constatés du 13/09/2024 inclus au 01/06/2029 inclus, chaque relevé quotidien étant le plus élevé entre le cours de clôture de l'action Veolia Environnement et le prix de référence.

2. Soit au 01/06/2029.

3. Avant prélèvements sociaux.

Les tableaux ci-dessous décrivent différentes hypothèses d'évolution de votre investissement. Votre investissement s'élève à :

	Apport personnel		Abondement net		Total de votre investissement
Exemple 1	150 €	+	135 €	=	285 €
Exemple 2	300 €	+	271 €	=	571 €
Exemple 3	600 €	+	271 €	=	871 €



#### Scénario 1 : Hausse du cours de l'action de 30 %

Cours final de l'action à l'échéance<sup>2</sup> : 36,40 €

Dans ce scénario, l'investissement (apport personnel + abondement net) dans l'offre sécurisée bénéficie de la hausse du cours de l'action Veolia Environnement plutôt que du rendement minimum garanti de 4 % par an.

	Investissement initial	Valeur finale de votre investissement <sup>1</sup>	Performance par rapport à votre investissement <sup>1</sup>
Exemple 1	285 €	940 €	229 %
Exemple 2	571 €	1 881 €	229 %
Exemple 3	871 €	2 869 €	229 %



#### Scénario 2 : Baisse du cours de l'action de 30 %

Cours final de l'action à l'échéance<sup>2</sup> : 28 €

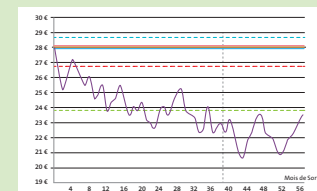
Malgré la baisse du cours de l'action Veolia Environnement au terme des cinq ans, le cours final est égal au prix de référence et l'investissement (apport personnel + abondement net) dans l'offre sécurisée est garanti et bénéficie du rendement minimum garanti de 4 % par an.

	Investissement initial	Valeur finale de votre investissement <sup>1</sup>	Performance par rapport à votre investissement <sup>1</sup>
Exemple 1	285 €	344 €	20 %
Exemple 2	571 €	687 €	20 %
Exemple 3	871 €	1 048 €	20 %

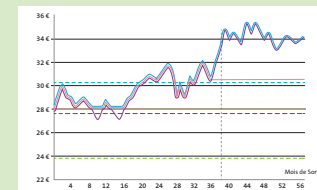
### Scénarios de performance « PLUS 2024 »

Exemple d'évolution du cours de l'Action Veolia Environnement s'achevant le 1<sup>er</sup> juin 2029

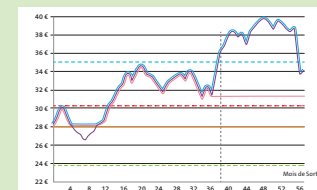
Scénario défavorable



Scénario moyen



Scénario favorable



- Prix de Référence
- Relevés journaliers (pour l'échéance)
- Relevés journaliers (sortie anticipée à 36 mois)
- Cours de l'Action Veolia Environnement
- - - Prix de Souscription
- - - Valeur Liquidative d'une part du Fonds à la Date de référence Fin
- - - Valeur Liquidative d'une part du Fonds à la Date Sortie Anticipée

Pour plus d'informations et découvrir comment votre investissement peut évoluer, rendez-vous sur  **votre simulateur en ligne**  :

**sequoia.veolia.com**

## OFFRE CLASSIQUE

Exemple de prix de référence : 28,00 €

Exemple de prix de l'offre : 23,80 €

Décote : 15 %

### Au départ

**Votre investissement correspond à votre apport personnel (versements volontaires et arbitrages d'avoirs disponibles).**



### A l'échéance

Le gain éventuel est égal à la différence positive entre le cours de l'action à l'échéance et le prix de l'offre.

Les tableaux ci-dessous décrivent différentes hypothèses d'évolution de votre investissement.

**Votre investissement s'élève à :**

	Apport personnel
Exemple 1	150 €
Exemple 2	300 €
Exemple 3	600 €



#### Scénario 1 : Hausse du cours de l'action de 30 %

Cours de l'action à la sortie : 36,40 €

Dans ce scénario, l'investissement dans l'offre classique bénéficie de la hausse du cours de l'action Veolia Environnement.

	Apport personnel	Valeur finale de votre investissement <sup>3</sup>	Performance par rapport à votre investissement <sup>3</sup>
Exemple 1	150 €	229 €	53 %
Exemple 2	300 €	459 €	53 %
Exemple 3	600 €	918 €	53 %



#### Scénario 2 : Baisse du cours de l'action de 30 %

Cours de l'action à la sortie : 19,60 €

Compte tenu de la baisse du cours de l'action Veolia Environnement au terme des cinq ans, l'investissement dans l'offre classique suit intégralement la baisse du cours de l'action constatée à la date de sortie.

	Apport personnel	Valeur finale de votre investissement <sup>3</sup>	Performance par rapport à votre investissement <sup>3</sup>
Exemple 1	150 €	124 €	- 18 %
Exemple 2	300 €	247 €	- 18 %
Exemple 3	600 €	494 €	- 18 %

3. Avant prélèvements sociaux et pour l'offre classique, hors prise en compte des dividendes éventuels.

# Sequoia 2024 en pratique

## Qui peut participer à Sequoia 2024 ?

- **Tous les salariés ayant au minimum 3 mois d'ancienneté** le 6 août 2024 et titulaires d'un contrat de travail à cette date avec Veolia ou l'une de ses filiales.
- **Les retraités et préretraités ayant des avoirs sur le plan d'épargne** (sans bénéficier de l'abondement).



## Quand participer ?

*Vous pouvez participer à Sequoia 2024 du 3 au 21 juin 2024 minuit<sup>1</sup>.*

## Quand le prix de l'offre sera-t-il connu ?

Vous souscrivez à cours inconnu, c'est-à-dire que le prix de l'offre est calculé sur les 20 cours de clôture de bourse précédant sa date de fixation par la Directrice générale de Veolia, soit entre le 3 et le 30 juillet 2024. Ce prix sera communiqué le 1<sup>er</sup> août 2024. Vous disposez ensuite d'une période de rétractation du 1<sup>er</sup> au 6 août 2024 minuit.

## Comment participer ?

- **Par internet**, en vous connectant sur votre Espace Personnel sur le site > [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com), à l'aide de votre adresse e-mail ou de votre code serveur et de votre mot de passe.
- **A défaut, par courrier** en retournant le bulletin de réservation disponible sur le site [sequoia.veolia.com](http://sequoia.veolia.com) ou auprès de votre service Ressources Humaines à l'adresse suivante :  
Natixis Interepargne - Service 8501 - Avenue du Maréchal Montgomery - 14029 Caen Cedex 9.

**IMPORTANT** : Si vous avez pré-affecté dans le FCPE Sequoia Relais 2024 votre prime de participation et/ou d'intéressement vous pourrez indiquer votre choix entre l'une et/ou l'autre des deux formules pendant la période de réservation.

A défaut, les sommes préalablement investies seront transférées dans le compartiment « Plus 2024 » du FCPE Sequoia Plus.

## Comment souscrire ?

- **Par l'affectation de tout ou partie de votre prime de participation et/ou d'intéressement.**
- **Par versement volontaire** prélevé sur votre compte bancaire après la période de rétractation, soit à compter du 28 août 2024.
- **Par arbitrage de vos avoirs disponibles sur le FCPE d'actionariat salarié Sequoia Classique.**
- **Par arbitrage de vos avoirs disponibles sur les FCPE Sequoia ISR Monétaire, Sequoia Obligations Euro, Sequoia Diversifié et Solidaire et Sequoia ISR Actions Euro du PEG<sup>2</sup> Veolia**, dans les proportions à indiquer en ligne ou sur le bulletin de réservation.
- Par utilisation des droits inscrits, le cas échéant, sur votre Compte Epargne Temps (CET).

## Quelle est la limite d'investissement ?

Vous pouvez investir dans Sequoia 2024 jusqu'à **25 % de votre rémunération annuelle brute estimée pour 2024.**

Pour calculer cette limite d'investissement, vous devez prendre en compte :

- Vos versements volontaires, effectués en 2024, dans le Plan d'Epargne Groupe ou tout autre plan d'épargne salariale local dont vous pouvez bénéficier au sein de votre entité.
- Les versements volontaires effectués au titre de Sequoia 2024.  
Les montants de participation, d'intéressement, d'arbitrages d'avoirs disponibles, d'abondement et de droits issus des CET ne sont toutefois pas pris en compte dans ce calcul.
- Pour la formule sécurisée, le montant du complément bancaire constitué de 5 fois les sommes investies, quelle que soit leur origine (apport personnel + abondement).

**Un simulateur est à votre disposition sur le site [sequoia.veolia.com](http://sequoia.veolia.com).**

1. Heure de Paris.

2. Ces FCPE constituent le choix de placements diversifiés du PEG à la disposition des salariés de Veolia.

# Que se passe-t-il après ma réservation ?

## Est-il possible d'annuler ma souscription ?

Le prix de l'offre est connu le **1<sup>er</sup> août 2024**. Du **1<sup>er</sup> au 6 août 2024** minuit<sup>1</sup>, vous pouvez annuler votre souscription. Cette rétractation pourra être faite pour l'une et/ou l'autre des formules.

Pour ce faire, vous devrez vous connecter au site Internet [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com) ou envoyer le bulletin de rétractation par mail : [retractation.sequoia2024@natixis.com](mailto:retractation.sequoia2024@natixis.com).

En cas de rétractation :

- Votre éventuel versement volontaire est annulé.
- Votre éventuelle demande d'arbitrage d'avoirs disponibles est annulée.
- L'éventuelle affectation de vos primes de participation et/ou d'intéressement sera investie dans le FCPE « Sequoia ISR Monétaire ». Cette somme sera indisponible pendant une durée de cinq ans, sauf cas de déblocage anticipé.

## Que se passe-t-il en cas de sursouscription ?

Si le montant total des demandes d'investissement excède le nombre maximum d'actions dédiées à Sequoia 2024, votre participation à Sequoia 2024 pourra être réduite ainsi que le montant de l'abondement que vous recevrez.

Le cas échéant, la réduction sera opérée par écrêtage : seront réduites en priorité les réservations les plus élevées dont le montant sera ramené à celui des demandes d'un montant immédiatement inférieur, et ainsi de suite, de manière à ce que le total des demandes ne dépasse pas le nombre de titres offerts.

En cas d'utilisation de plusieurs modes d'alimentation, la réduction se fera successivement :

- sur le versement volontaire,
- sur les montants issus des droits inscrits sur mon CET,
- sur l'arbitrage d'avoirs disponibles (en affectant le même pourcentage de réduction sur tous les FCPE sources),
- et enfin sur les sommes correspondant à l'affectation de ma participation ou de mon intéressement.

## Que se passe-t-il à l'échéance ?

Vos avoirs investis deviennent disponibles le **1<sup>er</sup> juin 2029** :

### → Pour les avoirs détenus dans le compartiment « Plus 2024 » :

La garantie de votre investissement initial prend automatiquement fin. Vous êtes informé(e) des choix possibles pour réorienter cet investissement, si vous ne demandez pas le rachat de vos avoirs.

### → Pour les avoirs détenus dans le FCPE « Sequoia Classique » :

Vous pouvez choisir de :

- > Conserver vos avoirs au sein du PEG (ils restent disponibles à tout moment à compter de cette date).
- > Demander le règlement de tout ou partie de vos avoirs.

## Recevrai-je des dividendes ?

- **Dans l'offre classique**, les dividendes éventuels versés par Veolia Environnement seront automatiquement réinvestis dans le FCPE « Sequoia Classique » et augmenteront la valeur des parts détenues.
- **Dans l'offre sécurisée**, en contrepartie de la garantie, vous renoncez aux éventuels dividendes versés par Veolia Environnement.



## Plus d'infos ?

Rendez-vous sur [sequoia.veolia.com](http://sequoia.veolia.com)

- + de questions et de réponses.
- Les documents d'informations clés (DIC) des FCPE « Sequoia Relais 2024 », « Sequoia Plus » et « Sequoia Classique » ont pour objet de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement sur ces fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé d'en prendre connaissance avant d'investir. Les FCPE Sequoia Plus et Sequoia Classique étant essentiellement investis en actions Veolia Environnement, il vous est recommandé d'évaluer la nécessité de diversifier votre épargne, notamment au travers des autres fonds proposés dans le PEG Veolia : Sequoia ISR Monétaire, Sequoia Obligations Euro, Sequoia Diversifié et Solidaire et Sequoia ISR Actions Euro.

# Sequoia 2024 en bref

## Période de réservation

- 3 au 21 juin 2024

## Fixation du prix de l'offre

- 31 juillet 2024

## Communication du prix de l'offre

- 1<sup>er</sup> août 2024

## Période de rétractation

- 1<sup>er</sup> au 6 août 2024

## Réalisation de l'opération

- 13 septembre 2024

Les dates de fixation du prix, de la période de rétractation et de réalisation de l'opération figurant dans ce document sont indicatives.

# C'est simple

## 2 offres, une sécurisée et une classique

### → Pour l'offre sécurisée :

Un abondement de 100 % à concurrence de 300 € bruts versés, la garantie de votre investissement initial et un rendement minimum garanti.

En contrepartie, vous renoncez :

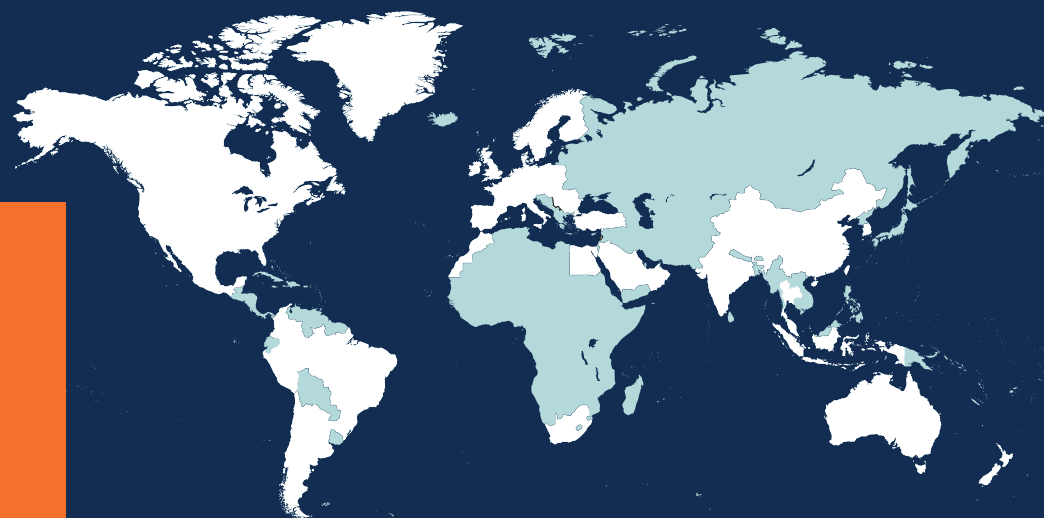
- à la décote de 15 % sur le prix de référence de l'action Veolia Environnement,
- aux éventuels dividendes versés par Veolia Environnement au titre des actions détenues via le FCPE.

### → Pour l'offre classique :

Une décote de 15 % sur le prix de référence de l'action Veolia Environnement.

L'investissement dans cette offre présente un risque de perte en capital en cas d'évolution à la baisse du cours de l'action Veolia Environnement.

## Les pays concernés



Plus d'infos  
[sequoia.veolia.com](https://sequoia.veolia.com)

Sequoia  
2024